

# Compte rendu de la séance du mercredi 02 mars 2016

Secrétaire(s) de la séance : Nicolas HERTKORN

## Ordre du jour:

- Compte de gestion 2015 Commune
- Compte de gestion 2015 service EAU
- Compte administratif 2015 Commune
- Compte administratif 2015 EAU
- Affectation du résultat de Fct 2015 Commune
- Affectation du résultat de Fct 2015 service EAU
- Vote du Taux des taxes 2016
- Subventions aux associations.
- Adhésions diverses
- Vote du budget primitif 2016 Commune
- Vote du budget primitif 2016 service EAU
- Bon d'achats pour fleurs
- Questions diverses : - Haut Débit - Internet  
- commissions C A G V

Délibérations du conseil:

## **DE\_2016\_082 VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015 SERVICE DES EAUX**

Réuni sous la présidence de Daniel LEFORT,

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et de l'état des restes à payer :

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures :

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015 y compris la journée complémentaire;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes;
3. Statuant sur la comptabilité des inactives;  
- déclare à l'unanimité des membres présents, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve sa part;

## **DE\_2016\_083 vote du compte administratif 2015 service des eaux**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Daniel DUBAUX délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par le Maire après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libelle	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		1582.06		13189.20		14771.26
Opérations exercice	3801.32	5935.00	13066.48	15375.25	16867.80	21310.25
<b>Total</b>	<b>3801.32</b>	<b>7517.06</b>	<b>13066.48</b>	<b>28564.45</b>	<b>16867.80</b>	<b>36081.51</b>
Résultat de clôture		2133.68		2308.77		4442.45
Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

2. constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaires aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

### **DE\_2016\_084 affectation des résultats pour 2015 service des eaux**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, Daniel LEFORT, après avoir entendu le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2015, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015,

**DECIDE** à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

	Résultat CA 2014	Résultat de 2015	Chiffres pour l'affectation de résultat
Investissement	1582.06 €	2 133.68 €	3 715.74 €
Fonctionnement	13 189.20 €	2 308.77	15 497.97 €
Résultat d'investissement à reprendre au BP 2016(ligne001)		<b>3 715.74 €</b>	
AFFECTATION à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne002)		<b>15 497.97 €</b>	

### **DE\_2016\_085 vote du Budget Primitif 2016 Service des Eaux**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, vote le **Budget Primitif 2016** du Service des Eaux de Champneuville au chapitre pour l'exploitation et au chapitre pour l'investissement comme suit :

Section d'Exploitation :

**Dépenses** = 26 911.11 € et Recettes = 14 021.32 €

Résultat d'exploitation reporté : + 15 497.97 €

TOTAL des **recettes** d'Exploitation : **29 519.29 €**

-----  
Section d'Investissement :

**Dépenses** = 12 301.32 € et Recettes = 11 911.11 €

Solde d'exécution de la Section d'investissement reporté : + 3 715.74 €

TOTAL des **recettes** d'Investissement : **15 626.85 €**

### **TOTAL DU BUDGET :**

- Recettes : **45 146.14 €**
- Dépenses : **39 212.43 €**

## DE\_2016\_086 vote du compte de gestion 2015 de la Commune

Réuni sous la présidence de Daniel LEFORT,

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et de l'état des restes à payer :

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures :

4. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015 y compris la journée complémentaire;
5. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes;
6. Statuant sur la comptabilité des inactives;
  - déclare à l'unanimité des membres présents que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part;

## DE\_2016\_087 vote du compte administratif 2015 Commune

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Daniel DUBAUX, Adjoint délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par le Maire après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libelle	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	36 583.45			87 750.93		
O p é r a t i o n s exercice	123 529.80	147 967.71	49 794.06	69 456.70		
Total	160 113.25	147 967.71	49 794.06	157 207.63	209 907.31	305 175.34
Restes à réaliser	0	0	0	0		
Total cumulé	160 113.25	147 967.71	49 794.06	157 207.63	209 907.31	305 175.34

2. constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaires aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

## DE\_2016\_088 affectation des résultats de 2015 Commune

Le conseil municipal réuni sous la présidence du Maire, Daniel LEFORT, après avoir entendu le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2015, Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2015 et constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2014	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2015	RESTES A REALISER 2015	Reste A réaliser	Affectation du résultat
INVEST	- 36 583.45 €		24 437.91 €	0 € 0 €	€	- 12 145.54 €
FONCT	121 050.64€	33 299.71 €	19 662.64 €			107 413.57 €

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015</b>	107 413.57 €
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	12 145.54 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Résultat d'investissement à reprendre au BP (ligne001)	-12 145.54 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	95 268.03 €

## DE\_2016\_089 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, vote le budget primitif 2016 de la commune de Champneuvillois au chapitre pour l'exploitation et au chapitre pour l'investissement comme suit :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Section de fonctionnement Dépenses :</b>	<b>138 650.00 €</b>
Section de fonctionnement Recettes	58 415.00 €
Résultat de fonctionnement reporté	95 268.03 €
<b>TOTAL des recettes de fonctionnement:</b>	<b>153 683.03 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	
<b>Section d'Investissement Recettes</b>	96 345.54 €
Restes à réaliser de l'exercice précédent	0.00 €
Solde d'exécution reporté :	0 €
<b>TOTAL des recettes</b>	<b>96 345.54 €</b>
<b>Section d'Investissement Dépenses</b>	73 800.00 €
Restes à réaliser de l'exercice précédent	0.00 €
Solde d'exécution de la Section d'investissement reporté	12 145.54 €
<b>TOTAL des Dépenses</b>	<b>85 945.54 €</b>

## DE\_2016\_090 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2016

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les engagements pris lors de la création de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun (CAGV) . Le protocole financier voté par délibération DE\_2015\_34 du 5 février 2015 assure le principe de neutralisation fiscale des effets de la création de la CAGV sur les taux ménages avec versements d'attributions compensatoires par la CAGV.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de voter les taux des taxes communales pour 2016 comme suit :

- Taxe d'habitation **0 %**
- Taxe foncière sur les propriétés bâties **3,79 %** pour un produit de **2114 € \***
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties **0 %**

\* calcul avec les bases prévisionnelles 2016

## DE\_2016\_091 Bon pour achat de fleurs

Comme les années précédentes, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, renouvelle l'attribution d'un bon d'achat nominatif d'une valeur de 10,00 € par foyer Champneuvillois pour l'achat de fleurs à la « Vallée des Fleurs », avec validité jusqu'au 30 juin 2016. Le Maire est chargé de préparer, d'éditer et de distribuer ces bons aux administrés.

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif de l'exercice 2016.